




P De la salle Jean Vilar continuer au fond du parking, à gauche, par la rue de la Barauderie. Le balisage conduit jusqu'à un passage à niveau sur la ligne SNCF de Niort à Santes.

 Au hameau de Saint-Maurice, à droite, vestiges de **l'église de l'ancienne paroisse de Mairé**. Du XII^e siècle, l'édifice comprend une nef unique et possède quelques arcatures romanes (propriété privée).


 Après avoir quitté le chemin goudronné, à droite, la vue s'étend sur Aiffres et Niort dont on observe le beffroi de l'Hôtel de Ville, les clochers des 3 églises : Saint-Hilaire, Saint-André et Notre-Dame.

 Rejoindre le village du Haut Mairé où **une ancienne ferme** avec porche d'entrée est remarquable.

 **L'ancien lavoir du Bas Mairé** n'est pas alimenté par un ruisseau. Il fallait pomper « à bras » l'eau du puits pour alimenter les bassins.

 Quelques mètres après, sur votre droite dans le pré, **« la Motte Saint-Denis »** est le vestige d'un ancien château. Il aurait été le siège d'un centre féodal important. On a découvert en ce lieu un amas de monnaies, la plus ancienne date de 1559. Propriété privée, cachée sous les arbres, on ne peut y accéder qu'avec autorisation.

À la sortie du hameau de Bas Mairé, on franchit la Guirande, affluent de la Sèvre Niortaise. Traverser dans la plaine, et avant le hameau du Bouchet, un chemin blanc nous conduit à un pont sur la voie ferrée (D 106).

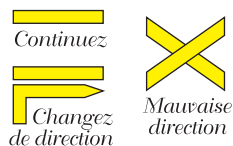
 La plus grande prudence est recommandée (passer sur la bande herbeuse de droite) pour rallier l'entrée devant l'église.

 **L'église romane Saint-Pierre** est du XII^e siècle. Seuls les murs, la chapelle latérale et le portail en plein cintre sont d'origine, le clocher est du XIII^e siècle. Au milieu du cimetière se dresse une croix hosannière datant du XII^e siècle : fût à 4 colonnes en croix, d'une dizaine de mètres de hauteur, avec à sa base, une tablette de lecture. C'était un lieu de célébration où était lu l'Évangile lors de la fête des Rameaux.

L'itinéraire sort à l'arrière du cimetière pour prendre à droite un sentier qui traverse l'espace Tartalin. Rejoindre en suite les bords de la Guirande près du stade.

Passer sur un petit pont derrière l'école Lucie Aubrac et, du parking René Cassin, rejoindre à gauche la mairie.

Code du Balisage



AIFFRES

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **L'église de l'ancienne paroisse de Mairé ;**
- **le porche d'une ancienne ferme à Haut Mairé ;**
- **l'ancien lavoir du Bas Mairé ;**
- **la Motte Saint-Denis ;**
- **l'église Saint-Pierre et la croix hosannière.**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- *Eviter de cueillir les fleurs et les plantes,*
- *Ne laissez aucun débris derrière vous,*
- *Respectez les lieux habités,*
- *Restez sur les sentiers,*
- *Maintenez les chiens en laisse.*



- © Département des Deux-Sèvres
www.randoendeuxsevres.fr
Tél. 05 49 06 77 65

- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
des Deux-Sèvres
www.deux-sevres.ffrandonnee.fr

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Impression 14/17 cartonné Inprim'Vert - Niolle - 05 49 29 03 88

AIFFRES



Circuit de Mairé

Le nom d'Aiffres serait dû au passage de légions romaines de soldats africains. La commune actuelle est formée par la réunion de deux paroisses primitives, Saint-Pierre d'Aiffres et Saint-Maurice de Mairé.

Accès : 6 km au sud-est de Niort

Départ : salle Jean Vilar
(parking de la mairie, rue de la Gare)

Distance : 12 km

Durée : 3 h

Balissage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres